



L'édito

## LA LETTRE DU MAIRE

OCTOBRE 2020  
N° 68

Chères Saint-Clairoises, Chers Saint-Clairois,

L'épidémie de COVID progresse de nouveau avec l'arrivée de l'automne. Le département de l'Isère est placé en zone de circulation active du virus. Les consignes sanitaires évoluent vite, elles sont beaucoup plus drastiques pour les grandes villes que pour notre commune. Toutefois, il ne faut pas que nous négligions les gestes de prévention et le port du masque. En effet, certains Saint-clairois ont été testés positifs et subissent les conséquences de la Covid 19. Nous sommes donc tous concernés par ces mesures barrières, et c'est le seul moyen d'agir, à notre niveau, pour se protéger et protéger notre entourage.

Le site internet est mis à jour dès que de nouvelles mesures gouvernementales s'appliquent à notre ville et je vous invite à aller le consulter régulièrement.

Les salles municipales sont fermées aux particuliers jusqu'au 30 novembre. Les associations sont aussi très impactées, et presque toutes les manifestations sont annulées cet automne.

Dans les écoles, tout est mis en œuvre pour que vos enfants puissent étudier dans les meilleures conditions. Si un (ou plusieurs) cas de COVID se déclare(nt) dans un établissement scolaire, la décision de fermer une classe ou l'école, comme l'information, sont du ressort de l'Agence Régionale de Santé, non pas de la Mairie.

Enfin, et pour finir sur une note plus positive, nous travaillons sur le grand projet du mandat : la construction d'une nouvelle cuisine centrale, de réfectoires et d'un groupe scolaire. L'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet Amoland (qui était intervenu pour le Pôle Petite Enfance) qui vérifie la faisabilité de ce projet. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce dossier qui devrait aboutir à une livraison....en 2024.

A très bientôt dans notre prochaine lettre.

Le Maire, Olivier MERLIN.

### MARCHE :

Le marché du vendredi attire progressivement de nouveaux commerçants. Le marchand de légumes, est accompagné d'un fromager le matin (et peut-être d'un autre l'après-midi), d'un producteur de miel et d'un marchand de produits bio. Un commerce de vêtements va s'installer ainsi qu'un commerçant de spécialités portugaises. Le poissonnier qui devait arriver en septembre a décalé son installation en janvier pour des raisons techniques...Et nous souhaitons pouvoir accueillir des producteurs locaux !



Par mesure de sécurité, le stationnement sur les trottoirs ou les chaussées, à proximité du marché est interdit et sera sanctionné. De nombreuses places de parking existent à proximité de la Place du Marché.

### TRAVAUX/DESAGREMENTS

La SNCF va poursuivre la remise en état des voies au niveau de la gare. Ces travaux seront réalisés de nuit les semaines 47, 48 et 49 et risquent d'engendrer des nuisances sonores chez les riverains. La CCEber effectue des travaux importants sur le pont de St Alban du Rhône et la route est coupée jusqu'à l'été 2021. Cela va également créer des nuisances pour les riverains ou les usagers habituels de cette voirie, mais c'est obligatoire.

### Référents de quartier

Nous nous sommes engagés, lors de notre campagne, à développer la démocratie participative en instaurant des réunions de quartiers, en valorisant et développant les missions des référents et en mettant en place un système de budget participatif.

Indispensables pour faire le lien entre les élus et les habitants, le rôle et les missions des référents vont évoluer et être renforcés au vu de la mise en place du budget participatif mais également en lien avec les enseignements que nous avons pu tirer suite au confinement.

La commission municipale spécifique sur ces questions a commencé à définir ces rôles et missions ainsi que l'organisation à mettre en place. Si le contexte sanitaire le permet, une réunion d'information dans chaque quartier sera organisée fin d'année ou début d'année 2021. A l'issue, un « recrutement » sera lancé.

Durand cette période « transitoire », vous pouvez continuer à contacter vos référents actuels.

Engagements n°1 et 2 :



### Avez-vous constaté la présence de moustiques tigres chez vous ?

82 signalements ont été transmis à la mairie dont quasi 1/3 sur le seul secteur des Plantées, Rue du Balay et rue Jean Chatanay. Merci très sincèrement à l'ensemble des personnes pour la richesse des informations qui nous ont été transmises. Nous en ferons bon usage ☺  
Globalement, il apparaît que l'ensemble de la commune est touchée par ce fléau même si le taux de signalements peut sembler très en dessous de la réalité (- de 4% des foyers).

**Et maintenant ?** Sur la base des éléments reçus, nous allons contacter le service environnement du département, référent en la matière ainsi que les services eau et assainissement de la communauté de communes. Nous allons interroger les communes avoisinantes ainsi que celles qui ont mis en place des traitements et/ou actions préventives efficaces. La commission environnement, développement durable et cadre de vie a pour objectif de proposer des actions préventives pour 2021.



## L'actu en bref...



Le non respect des règles de stationnement est problématique dans certaines zones de St Clair du Rhône. Nous vous rappelons que le stationnement est interdit sur les trottoirs, sur les passages et cheminements piétons, dans les virages, aux abords des intersections... Merci aussi de respecter les zones bleues et de bien utiliser votre disque.

Nous vous rappelons que, **les feux de végétaux sont interdits\*** ainsi que le dépôt de déchets sauvages.



*\*L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'INTERDICTION DU BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.*

## Le service Petite Enfance

Pôle Petite Enfance **POINT ACCUEIL FAMILLES (PAF)**

En recherche d'un mode de garde pour votre enfant :  
Contactez le **PAF** ! 04 27 69 82 47



Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30  
Mardi : FERME  
Mercredi : 8h30 - 16h30  
Jeudi : 13h30 - 17h30  
Vendredi : 8h30 - 12h



## Santé - Social

La collecte Nationale pour la Croix Rouge a eu lieu sur la commune les 12 et 13 septembre 2020.  
Le montant de celle-ci s'élève à 582€.  
Merci aux généreux donateurs !



## L'agenda

Samedi 17 octobre, à partir de 14h  
Tournoi de football des jeunes.  
Organisé par le Conseil Municipal d'Enfants de la commune.  
Stade synthétique Henri Fouchard des Roches de Condrieu.



## TRAVAUX FIBRE OPTIQUE

Les travaux pour l'installation de la fibre optique, débuteront sur une partie de la commune à partir du 28 septembre 2020, pour une durée de 30 jours.

**Risque de gêne à la circulation** : rue des Croix, Route de Condrieu et route du Péage durant cette période.



La **SARL NICOBEN** constituée de Benoit COLOMB et de Nicolas SZAKALY a repris l'entreprise « **DIDIER SERVICES** » depuis le 22 juillet 2020. Ils interviennent pour les travaux de terrassement, petite maçonnerie, V.R.D, aménagement extérieur, réalisation de piscine... et sont joignables au 06 27 28 09 55 / 07.85.73.89.11 [didier.services@yahoo.fr](mailto:didier.services@yahoo.fr)

Si vous aussi vous venez de vous installer **professionnellement** sur la commune et que vous souhaitez vous faire connaître, transmettez vos info en mairie sur [vielocale@mairie-stclairdurhone.com](mailto:vielocale@mairie-stclairdurhone.com)



**DECHETERIE** : au mois de Novembre 2020 **COLLECTE EXCEPTIONNELLE DE DECHETS** Réservée aux particuliers.

Rapportez vos anciennes radiographies argentiques (sans leur pochettes) et pneus hors d'usage (véhicules légers uniquement, sans jantes).

Se munir d'un justificatif de domicile, en dehors de ces périodes, le dépôt de pneus et radiographies est interdit.  
Renseignements : service environnement EBER  
Communauté de Communes : 04.74.29.31.15

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge.

**ATELIERS ENTRE AIDANTS**  
SORTIR, SE RENCONTRER, SE RESSOURCER, SE DETENDRE...

**Atelier découverte sophrologie, jeudi 15 octobre, salle de la chapelle de Glay : 15h-16h30.**

Activité sur inscription, entrée gratuite. [tir.autonomie@isere.fr](mailto:tir.autonomie@isere.fr)

**(prochain atelier : découverte Yoga du Rire, mardi 1er décembre, salle de la chapelle)**  
Pensez à vous inscrire !

A très bientôt pour une prochaine lettre...

Le Maire,

Olivier MERLIN.